



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

### ***LA MRC DE CHARLEVOIX INVITE LA POPULATION À ASSISTER À L'INAUGURATION DU NOUVEAU SENTIER RÉCRÉATIF DES POINTES***

**Baie-Saint-Paul, le 14 octobre 2008** – La MRC de Charlevoix et ses partenaires, soient la Société des sentiers de la région de la Capitale-Nationale, le Conseil québécois du sentier transcanadien et la municipalité de Saint-Urbain, sont fiers d'inviter la population à assister à l'inauguration du Sentier des Pointes, situé à Saint-Urbain.

D'une longueur de 10,9 km, le sentier des Pointes relie l'extrémité nord du sentier les Florent (au cœur du village de Saint-Urbain) à la halte routière du chemin des Pointes, située dans le rang Saint-François en bordure de la route 381. La MRC de Charlevoix prolonge ainsi la portion du Sentier National au Québec et du Sentier Transcanadien qu'elle a aménagé au cours des dernières années puisque le sentier Les Florent s'étend déjà sur 18,2 km entre Le Genévrier et le Gîte Chez Gertrude.

« Les sentiers récréatifs génèrent d'importantes retombées alors qu'ils contribuent à diversifier notre offre touristique et qu'ils constituent une formidable infrastructure de loisir et ce, pour le plus grand bénéfice de la population », souligne le préfet, monsieur Dominic Tremblay.

L'activité d'inauguration aura lieu **samedi le 25 octobre à 9h30** à la halte routière du chemin des Pointes, située dans le rang Saint-François de Saint-Urbain. Cette activité se fera notamment en présence des représentants du Conseil québécois du sentier transcanadien qui a offert une contribution exceptionnelle pour l'aménagement de la halte routière ainsi que des représentants du Sentier national au Québec.

Ensuite, vous êtes invités à marcher le sentier des Pointes, à partir du Gîte chez Gertrude. Vous pourrez ainsi admirer un sentier montagneux et sinueux qui vous mènent à travers des milieux diversifiés et des points de vues aux panoramas remarquables.

La MRC de Charlevoix profitera également de l'occasion pour présenter l'état d'avancement de son réseau de sentiers aménagés depuis 2000 et remercier les partenaires ayant contribué à la réalisation du sentier des Pointes : les propriétaires cédants, la Société des sentiers de la région de la Capitale Nationale, le Conseil québécois du sentier transcanadien, la Fédération québécoise de la marche, le ministère des Ressources naturelles via le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (volet II) et la municipalité de Saint-Urbain.

Pour plus d'informations concernant l'activité, communiquez avec la MRC de Charlevoix au 418 435-2639 ou avec Sentiers de la Capitale-Nationale au 418 907-8279.

**UNE INVITATION TOUTE PARTICULIÈRE  
DE LA MRC DE CHARLEVOIX**